

UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Face à la crise sanitaire, face aux mesures Blanquer :
Recrutement tout de suite de dizaines de milliers d'enseignants.

Depuis notre dernier congrès, le ministre Blanquer a mené une offensive brutale contre notre statut et nos conditions de travail avec les réformes du lycée et du baccalauréat.

En novembre il a demandé à chaque lycée de ne garantir que 50% de cours « en présentiel ». Après un 3^{ème} trimestre sacrifié l'an dernier, la moitié des cours a été supprimée cette année pendant des semaines.

S'agit-il d'un « recul » du ministre qui aurait été « contraint de répondre aux enseignants » et peut-on demander « un aménagement des programmes », (rapport d'activité national p.8) ?

Les demi-groupes ont constitué un soulagement pour beaucoup d'entre nous, sur le plan sanitaire et pour nos conditions de travail quotidiennes. Mais on ne peut se satisfaire de la perte de près de la moitié des heures de cours auxquelles nos élèves ont droit et rien ne justifie de devoir choisir entre la sécurité sanitaire et assurer TOUS les cours de nos élèves.

Des milliers d'élèves sont en détresse scolaire. Peut-on demander l'extension de ce dispositif aux collèges, ou encore un « allègement des programmes » ?

À Créteil le recteur a dû embaucher 287 enseignants depuis le 1^{er} décembre. C'est encore très peu mais que l'on ne vienne pas nous dire que c'est impossible.

En Espagne, 39 000 enseignants ont été recrutés, en Italie 40 000 alors qu'en France la suppression de 1 800 postes est prévue à la rentrée 2021.

Blanquer profite de la crise sanitaire pour accélérer la transformation du bac en diplôme local.

Il rend l'accès à l'enseignement supérieur plus inégalitaire que jamais pour la jeune génération qu'il livre aux petits boulots déqualifiés.

Cela ne peut plus durer.

Peut-on espérer faire reculer Blanquer avec la succession de journées d'action ? 21 janvier dans le secteur de la santé, le 26 dans l'éducation, le 28 dans l'énergie et le 4 février journée d'action interprofessionnelle. On se rappelle que la succession des journées d'actions contre la réforme des retraites ou la loi El Khomry n'a pas permis de faire reculer le gouvernement.

Le mandat du SNES doit être clair :

Il est urgent que la FSU s'adresse aux autres fédérations pour que se réalise l'unité pour revendiquer :

- **Recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants pour alléger les effectifs, permettre le maintien de toutes les heures de cours et l'étude complète des programmes, avec la réquisition des locaux nécessaires,**
- **Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique,**
- **Revalorisation sans « contreparties »,**
- **Abrogation des réformes du lycée, du bac et de Parcoursup. Pour un baccalauréat, premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix, avec des épreuves terminales, nationales et anonymes.**

Pour tout contact : yacha.mignot@gmail.com